

La coqueluche circule dans les Laurentides

La vaccination est la meilleure protection

Saint-Jérôme, le 22 octobre 2015 – Au cours de la dernière année, plusieurs cas de coqueluche ont été signalés à la Direction de santé publique des Laurentides. Cette maladie représente un danger pour les femmes enceintes et les enfants, surtout ceux de moins d'un an, car ces derniers sont plus à risque de développer des complications graves, voire d'en mourir. Des décès ont d'ailleurs été observés chez des enfants de la région atteints de la coqueluche.

La coqueluche est une maladie très contagieuse qui débute avec des symptômes semblables à ceux d'un rhume banal. Elle est accompagnée de quintes de toux parfois suivies de difficulté à reprendre son souffle et d'un bruit aigu (chant du coq). La toux peut aussi provoquer des vomissements et une décoloration bleutée du visage.

« Le nombre de cas est plus élevé dans la région que dans le reste de la province. Nous souhaitons donc sensibiliser la population des Laurentides aux moyens qui permettent de se protéger contre la maladie », explique Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides.

Comment protéger son enfant et sa famille

La vaccination, débutée dès l'âge de 2 mois, est le meilleur moyen de protéger son enfant de la coqueluche et d'en prévenir les complications. Une diminution du nombre de cas a été observée dans les communautés où les enfants et les adultes se font vacciner.

En cas d'infection, il est possible de recevoir un antibiotique qui permettra de diminuer le risque de transmettre l'infection aux membres de sa famille et de procurer un soulagement. Il faut donc consulter rapidement un médecin en présence de symptômes, d'autant plus s'il y a une histoire de contact avec un cas de coqueluche.

Les jeunes enfants et les femmes enceintes à moins de trois semaines de la date prévue d'accouchement, qui ont été en contact avec un cas de coqueluche, doivent également consulter un médecin. En effet, un médicament peut alors être offert pour protéger le jeune enfant et le bébé à naître.

Si vous avez des questions concernant le carnet de vaccination de votre enfant ou pour savoir quand consulter un médecin, vous pouvez téléphoner à Info-Santé en composant le 811.

Pour en savoir plus sur la coqueluche, visitez le <http://www.sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/coqueluche/>

-30-

Source : Direction générale
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté
450 432-2777, poste 22898